

Impôt sur le revenu

M. Hogan: Monsieur l'Orateur, si le gouvernement a jamais réfléchi à ce problème, il n'en a jamais informé le public. Il est difficile de savoir du ministre des Transports s'il s'en occupe. Je lui écris et je lui parle, mais tout ce que j'apprends, c'est que l'on s'intéresse surtout au transport aérien. A mon avis, en matière de transports publics, on devrait s'intéresser surtout au transport ferroviaire—tout en tenant compte du transport aérien, évidemment.

Il est clair que nous avons besoin d'énormes investissements publics dans le secteur des pêcheries de la région de l'Atlantique, à la fois pour la pêche hauturière et côtière. Comme je l'ai déjà dit, l'une des raisons pour lesquelles l'industrie de la pêche a été défavorisée sur la côte atlantique par opposition à la côte du Pacifique, tient à ce que feu Lester B. Pearson, que beaucoup respectaient pour son fédéralisme coopératif et son envergure internationale, a négligé d'être nationaliste au moment où nous en aurions eu besoin. Ses politiques ont eu pour résultat d'amener la pêche hauturière dans notre région. De grosses flotilles étrangères possédées, contrôlées ou subventionnées par des gouvernements étrangers ont épuisé nos ressources. Maintenant, le ministre des Pêches et de l'Environnement (M. LeBlanc) nous dit qu'il faut réparer les erreurs des quinze dernières années. Monsieur l'Orateur, cela coûtera très cher au secteur public. Il ne faut pas sacrifier la pêche côtière qui est l'une des principales activités de la région de l'Atlantique pour instaurer un monopole ou favoriser quelques multinationales qui veulent s'emparer de la pêche hauturière, même si celle-ci doit prendre une grande importance, ce à quoi je n'ai aucune objection.

Je rappellerai aux députés de la région de l'Atlantique—et certains sont beaucoup mieux informés que moi—que 90 p. 100 de nos pêcheurs pratiquent la pêche côtière. Ils attendent de nouvelles politiques de la part du gouvernement actuel et de nouveaux investissements qui leur permettraient de donner un nouvel élan à ce genre de pêche, ainsi qu'à la pêche hauturière.

Il y a un autre secteur, dans la région de l'Atlantique, qui aurait besoin de fonds publics additionnels au cours des prochaines années. L'une des difficultés du régime fédéral, c'est la rigidité de certaines grandes institutions bureaucratiques. Comme la SCHL, elles sont peut-être animées de bonnes intentions, mais elles ne semblent pas pouvoir adapter des programmes conçus en fonction du niveau de revenu national à des régions à plus faible revenu, comme celle de l'Atlantique. Je m'inquiète du nombre des nouvelles mises en chantier et des logements publics et coopératifs, mais également de la réparation des logements existants.

● (2102)

Je le demande au ministre actuel des Affaires urbaines (M. Ouellet) comme je l'ai demandé à son prédécesseur, que je pensais pouvoir convaincre. Mais il a été muté à la Défense nationale. Quand même le nouveau ministre semble admettre que dans une région comme l'Île du Cap-Breton, où il y a beaucoup de vieux bâtiments ayant appartenu à des sociétés de commerce, il y aurait lieu de faire créer par DEVCO et la SCHL une société de réparation qui serait chargée de restaurer ces maisons. Cela éviterait au gouvernement d'énormes dépenses de logement et fournirait des appartements convenables à des personnes du troisième âge qui ont été de bons citoyens toute leur vie, tout en créant des emplois à court et à moyen termes. Cela s'impose non seulement dans ma région,

[M. Baker (Grenville-Carleton).]

mais en d'autres parties des provinces de l'Atlantique. J'ai parcouru le nord de l'Ontario pendant la campagne électorale ontarienne, et cela s'impose aussi là-bas. Il est temps de penser à ces choses.

Les licenciements de l'INCO ont fait comprendre au gouvernement ontarien et dans une certaine mesure au gouvernement fédéral l'ampleur que peut prendre ce genre de problème. Le fait peut se reproduire à grande échelle, parce que toute exploitation de richesses naturelles non renouvelables peut être appelée à se déplacer. Lorsque cette exploitation emploie un nombre important de personnes, les gouvernements doivent s'organiser d'avance, essayer de diversifier l'activité des centres concernés. Si les collectivités ne sont pas mieux structurées, dotées de bons secteurs du bâtiment et autres, il se présentera fatalement de nouveaux incidents graves comme celui de Sudbury.

Le MEER a été créé en 1969, à titre d'émanation de l'ODR. Il ne s'agit pas d'un virus mais de l'organisme de développement de certaines régions. Le MEER se trouve être le petit-fils si l'on veut de l'Office d'expansion économique de la région atlantique. On lui destinait un grand rôle dans l'atténuation des disparités sur le plan de l'emploi et des revenus entre l'Atlantique et le reste du pays, en particulier les provinces les plus riches. Mais il y a tout juste quelques semaines, le secrétaire d'État aux affaires extérieures (M. Jamieson) ex-ministre de l'expansion économique régionale, déclarait à Halifax que le programme incitatif du MEER a été en grande partie un fiasco. C'est ce que le ministre aurait dit, d'après le *Chronicle Herald* de Halifax. Il a proposé que nous révisions nos méthodes de développement régional car nous n'avons aucunement aplani les disparités économiques criantes qui existent.

Il semble que le rendement économique de la Nouvelle-Écosse se soit encore détérioré gravement ces cinq dernières années, malgré tout ce que j'ai pu entendre dire de la bouche des porte-parole du MEER. Un des signes de cette situation, c'est que, comme c'est le cas pour les autres provinces de l'Atlantique, les revenus de la Nouvelle-Écosse dépendent plus que jamais d'Ottawa. Nous payons les impôts les plus élevés du pays, ou peu s'en faut. Si les revenus en général s'améliorent, c'est grâce aux paiements de péréquation mais, rien n'indique que l'argent gagné par chaque contribuable ou le revenu par tête n'augmente.

Si les députés examinaient la revue économique du ministère des Finances de mai 1977—et je sais qu'ils ne vont pas tous se précipiter pour le faire—they constateront que dans l'ensemble de la région du Canada atlantique, l'investissement privé, sur lequel on compte pour relancer l'économie, serait, selon certains, tombé en 1976, sauf dans le secteur du logement. C'est une situation qui se retrouve dans la province de Québec.

Quand nous ajoutons l'investissement public à l'investissement privé, nous constatons d'après cette revue économique, que de 1970 à 1976, l'augmentation a été de 135 p. 100 au Nouveau-Brunswick, de 96 p. 100 à l'Île-du-Prince-Édouard, de 63 p. 100 en Nouvelle-Écosse, et de 60 p. 100 à Terre-Neuve.

Avant de préparer mon intervention, j'ai examiné les tableaux statistiques de l'impôt, dans l'édition 1977 du ministère du Revenu national. J'ai constaté un fait dont j'ai parlé souvent à propos du MEER, comme le sait par expérience le